



**HAL**  
open science

## TIC,réseautique territoriale et médiation sociale.

Yann Bertacchini

► **To cite this version:**

Yann Bertacchini. TIC,réseautique territoriale et médiation sociale.. "Redéfinition des territoires de la communication", Jun 2002, Bucarest, 2001. sic\_00000440

**HAL Id: sic\_00000440**

**[https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00000440](https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000440)**

Submitted on 25 May 2003

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# T.I.C, réseautique territoriale et médiation sociale.

**Yann Bertacchini**

---

**Université de Toulon et du Var**

Laboratoire LePont

Equipe V.I.C (Je 196)

Dépt «Services et Réseaux de Communication»

200, avenue Victor Sergent

F.83.700 Saint-Raphaël

tél.: (00).33.04.94.19.66.02/03

Fax:(00).04.94.19.66.09

[bertacchini@univ-tln.fr](mailto:bertacchini@univ-tln.fr)

<http://site.voilà.fr/Y.B.LePont>

---

**Mots-clé** : Objet, projet, réseaux, territoire, médiation

## **Résumé**

Nous pensons qu'une politique de développement local relève de la médiation et suppose la capacité des acteurs à négocier dans la perspective de la définition d'un projet territorial. Pour prétendre à l'appropriation territoriale, les acteurs locaux ont besoin d'une structure pour s'entraîner à négocier puis s'engager envers les objectifs annoncés. Mais cette structure, réelle ou virtuelle, de reconstruction ou de valorisation des expériences locales ne peut être porteuse que si les membres en partagent les objectifs, possèdent les qualités requises pour mener à bien ce type de politique (Glize, Gleizes, Camps, 1998). Dès lors, l'espace à développer est à appréhender comme un ensemble de lieux, chacun doté de caractéristiques propres et un ensemble de flux qui relie les lieux et les constituent en système interdépendant (Savy, 1999). Cette définition parmi d'autres met l'accent sur les interactions entre les individus, les groupes informels et la structure organisationnelle vecteur d'identité du territoire. Par identité, nous entendons la capacité de réponse à la banalisation des lieux, la dilution des territoires, la dissolution du local dans un mouvement de mondialisation.

## **Préambule introductif**

Cette étude s'insère dans le programme de recherches *M.A.I.N.A.T.E* (Management de l'Information appliquée au Territoire) initié en 1997 au sein du laboratoire LePont de l'Université de Toulon et du Var. L'objet principal de ce programme est de pouvoir mesurer le réservoir de capacité de développement local que possède ou pas un territoire. Nos recherches visent les territoires de villes ou bassins de taille moyenne qui souhaitent définir et mettre en œuvre un projet de développement par l'intégration des T.I.C.

## **Introduction: TIC et problématique territoriale.**

Maître mot de cette fin de siècle, la mobilité des biens et des personnes a bouleversé la vision statique du territoire ainsi que le contexte urbain. Les frontières territoriales héritées du passé s'estompent. Les espaces se fragmentent, le citoyen devient nomade, les entreprises virtuelles et le local dilué.

L'univers mondial et français, en particulier, des télécommunications a considérablement évolué. Le management des systèmes locaux d'information, la transmission des connaissances entre les acteurs locaux vont connaître de profonds remaniements et devront s'adapter à ce nouvel environnement technologique. Si les acteurs locaux ne se définissent pas un mode de réponse approprié, leur défaillance occasionnera une rupture préjudiciable dans les rapports des usagers avec leur espace de vie, et les représentants de la Cité. Et, à terme, se déconstruira un patrimoine que les hommes avaient essayé d'apprendre à se transmettre et sans lequel il ne peut y avoir de projection future. Pour poser la problématique de notre recherche, nous décrivons dans une première partie la complexité de la réalité locale, le territoire et ses caractéristiques. Dans une seconde partie nous précisons en quoi l'appropriation relève d'un phénomène informationnel et l'exigence que rencontrent les échelons locaux d'organiser le transfert des connaissances entre les acteurs. Enfin, dans la troisième partie, nous expliquerons ce que nous entendons par interface de médiation et les objectifs que nous lui assignons.

### **1. De la complexité de la réalité locale à la définition d'un capital relationnel**

#### **1.1. La complexité de la réalité locale**

L'avènement de la société de l'information est l'occasion de redéfinir les termes du développement local et de l'aménagement du territoire. On ne peut plus concevoir un désenclavement en ne pariant que sur les infrastructures matérielles. Il n'est plus possible à l'heure de l'Internet, d'éviter de s'interroger sur les nouvelles modalités de gestion de sa ville ou de son département, de la relation avec les citoyens, les services de l'Etat ou les entreprises. Pour autant, les discours sur l'innovation technique ou la multiplication d'expérimentations ponctuelles et sans lendemain laissent les décideurs locaux sceptiques (Delporte, 1999) Les difficultés résident généralement dans la multiplicité des incertitudes :

- Le foisonnement des technologies se présente souvent comme autant d'offres concurrentes;
- De nouveaux acteurs, en particulier dans les télécommunications, offrent leurs services là où les acteurs locaux avaient l'habitude de ne traiter qu'avec un opérateur public;
- La complexité apparente du nouveau cadre réglementaire et les interrogations qui subsistent sur la marge d'initiative des collectivités territoriales, créent des difficultés dans l'élaboration des politiques.

Cependant les initiatives des acteurs locaux sont de plus en plus nombreuses (villes, départements, régions, chambres consulaires, agences de développement économique, organismes HLM, hôpitaux,...) et sont autant d'expériences qui permettent aujourd'hui d'appréhender concrètement les actions susceptibles d'être menées, d'anticiper sur les bons choix et de servir de référence pour la préparation des prochains contrats de plan.

#### **1.2. Le territoire et ses caractéristiques**

En tant que système, nous pensons que le territoire peut être vu comme un système non isolé, non-linéaire et auto-organisant.

1. Il est non isolé car il est soumis à des flux d'énergie et de matière qui tendent à renouveler ses éléments.
2. Il est évidemment non-linéaire car il est le lieu de multiples interactions, créant ainsi une complexité de comportements qui ne peut pas se résumer à un modèle simple et déterministe.
3. Le territoire, dans des limites définies, est aussi un système auto-organisant.

La création de signification de l'information est au centre des phénomènes d'auto-organisation. Benko (1999) souligne la capacité d'un système à susciter les relations entre les parties qui le composent et à maintenir ces interactions. Il faut reconnaître que les espaces à développer baignent dans un environnement turbulent et incertain et qu'ils n'ont d'autre choix que de favoriser un mode de gestion différent et d'adopter une démarche de management de projet.

### **1.3.La définition d'une interface avec le réel**

Nos nouveaux modèles de développement territorial doivent donc devenir complexes et tenir compte de l'incertitude et du chaos. La stratégie de développement territorial consiste donc à se donner les moyens concrets pour que le premier niveau d'interface avec le réel (citoyens, socio-éducatifs, entrepreneurs, institutionnels..) dispose de la capacité de s'adapter rapidement à l'offre et à la demande locale en tenant compte de l'ensemble des contraintes de l'organisation.

Cette approche fait référence au capital formel de l'échelon territorial qui recouvre trois hypothèses que nous précisons ultérieurement:

- L'espace compris comme un lieu d'organisation
- L'histoire des relations entre acteurs locaux souvent ancrée dans un passé lointain structurent leurs relations de coopération.
- Cette histoire territoriale leur permet ou leur interdit d'investir dans le développement de structures organisationnelles rendant possibles le développement de relations de coopération.

## **2.La gouvernance territoriale: un mode informationnel**

### **2.1.Le développement territorial: un discours multiple**

Le concept de développement territorial et les pratiques qui s'y rattachent se caractérisent par la multiplicité des discours et des programmes, tour à tour complémentaires et contradictoires.

Nous retiendrons une définition:

*«Le développement territorial est une organisation à construire par de l'information en reliant des acteurs publics et privés, engagés dans une dynamique de projet sur un territoire»*

(Datar,1999)

Cette définition, parmi d'autres, souligne le rôle central de l'information dans la construction territoriale. Elle met l'accent sur deux grands courants épistémologiques et décline à notre sens, trois hypothèses.

Deux grands courants semblent se dégager de la multiplicité des discours sur le développement territorial.

-Un premier courant qui renvoie à l'analyse systémique. L'action est le lieu d'apprentissage de la concertation.

-Un deuxième courant relève de la conception constructiviste qui s'exprime au travers d'une forme de solidarité. L'action est le lieu de mise en œuvre de principes et de valeurs.

L'approche systémique met l'accent sur le rôle des institutions et sur le partenariat public-privé. L'approche constructiviste s'intéresse plus au rôle de l'initiative par le bas, qui s'appuie sur des formes de négociation paritaires, non pilotées par les pouvoirs publics. Le concept de développement territorial repose sur un acquis théorique pluri-disciplinaire. Et souligne la nécessité de définir un capital relationnel pour tenter de rapprocher la société civile et l'*Etat* local.

### **2.2.La territorialisation: la définition d'un capital relationnel**

Si la territorialisation constitue une solution dans un contexte de mondialisation, elle ne peut se réduire à un simple changement d'échelle. Elle incite au passage du gouvernement du territoire à sa gouvernance et à l'organisation de lieux d'échanges, où les différentes approches peuvent se croiser. Le cadre législatif (Lois Voynet, Chevènement et d'orientation agricole) conforte ce sentiment en soulignant l'importance de la recomposition des territoires. Mais la territorialisation n'est pas

seulement ce simple repli sur soi. Elle renforce la question de la cohérence des territoires entre eux et de leurs interrelations.

Cette territorialisation, pour être pertinente, ne doit pas être un simple changement d'échelle. Le passage à des échelons plus petits, plus proches des préoccupations des acteurs, est générateur de développement local dans la mesure où un réel changement des règles du jeu, des pratiques, des attitudes et des méthodologies s'opère. Sinon, "le local ne sera qu'une vague annexe de la mondialisation [...] pour espérer changer le cours des choses sans en changer la logique profonde" (Bartolone et Adels 1999)

Le développement des territoires repose *"sur une démarche fédérative de mobilisation des acteurs d'une zone géographique autour d'un projet d'ensemble, économique, social et culturel, visant à créer une dynamique durable sur un territoire"* (Vernet,1999)

Ceci nécessite un changement profond dans la manière d'habiter, de consommer, d'agir, d'être citoyens ensemble sur un territoire. Il s'agit de mettre en place de nouveaux apprentissages, d'imaginer une autre forme d'agir ensemble entre les acteurs d'un territoire, et de créer une gouvernance nouvelle pour le territoire. A l'échelle d'un territoire, la gouvernance apparaît comme la mise en réseau des différents acteurs institutionnels, politiques, économiques et sociaux dans la perspective d'un projet de développement pérenne. La mise en réseau des acteurs du développement local s'appréhende comme un partage des connaissances et des expertises de chaque partenaire qui laisse cependant à chacun d'eux une part importante d'autonomie dans ses choix stratégiques." (Thoenig,1998)

Ce processus informel ne prend pas la forme d'une institution mais d'une organisation permettant la mobilisation permanente des forces vives qui tissent les liens du territoire. Chacun y joue son rôle mais son rôle change du fait de la disponibilité des autres.

### **2.3.Les hypothèses de la territorialité**

De la définition précédente, des deux courants théoriques cités et de la perspective de nos travaux nous avons formulé trois hypothèses:

#### 1<sup>ère</sup> hypothèse

La mobilisation des acteurs locaux ne vaut que par le crédit qu'ils accordent aux informations échangées.(coordination, coopération, échanges d'informations)

#### 2<sup>ème</sup> hypothèse

Pour que ces comportements de coordination et de coopération soient possibles, il faut que le territoire ait accumulé un capital relationnel Ce capital relationnel porte à la fois sur des règles et procédures générales communes à l'ensemble des membres de l'organisation (Thomas,1999) et sur l'adaptation des individus à ces règles et procédures.

Le capital qui en résulte comprend à la fois une partie collective partagée par tous et des fractions spécifiques incorporées à chacun des membres (Bertacchini,2002)

#### 3<sup>ème</sup> hypothèse

C'est à l'intérieur même de l'organisation locale que se déterminent les inégalités d'accès des territoires au développement (Guillaume,1999)

Ces trois hypothèses traduisent, à notre sens, le processus de transformation d'un territoire en une territorialité. Ce processus appelle à un nouveau système de relations partenariales, de mobilisation des ressources, d'intelligence collective, et de veille permanente. Ce système coopératif provoque un processus dynamique, permanent, et durable qu'il faut faire vivre.

### **3.Vers la définition d'un dispositif de médiation sociale.**

#### **3.1.La préservation de l'unité du système local**

Les territoires se différencient par leur organisation, leur capital formel, le tiers élément immatériel (Godet, Pacini, 1998) Nous avons postulé dans notre approche que la territorialité résulte d'un phénomène informationnel adopté par le territoire. La formation ou le maintien de ce contenu territorial se heurte à une double barrière. Des éléments structurels internes freinent les initiatives au niveau du local et l'accroissement de la mobilité fragmente l'espace, distend le lien social. De l'état relationnel interne de l'échelon local à valoriser va dépendre le programme de développement à définir. En réciprocity, la définition d'un tel programme va dépendre: du degré de maturité relationnelle atteint par l'espace à surveiller. Mais à notre sens, la conduite d'un tel programme favorise, la création voire, le maintien ou l'entretien de l'identité du système local, probable clé de voûte de l'unité du développement d'un territoire local Penser la médiation du local sur la base d'une analyse de nature cognitive (Dou, 1999) peut aider à mieux cerner l'entité qu'il compose et comprendre les procédures d'accompagnement d'une politique de construction ou de reconstruction locale.

L'organisation sur laquelle s'appuie l'action locale est une entité complexe, un système ouvert (Morin, Lemoigne, 1999) C'est pour cette raison majeure que nous avons privilégié une approche systémique dans un contexte territorial. Nous en avons tiré trois constats:

- La concertation territoriale s'appuie sur le principe d'un «modelage mutuel d'un monde commun» par l'acte de communiquer,
- L'objet territorial, qu'il soit physique, abstrait ou symbolique, joue un rôle central et permet de matérialiser le lien social et ses enjeux entre les acteurs sur le territoire.
- La définition d'un système de veille territoriale peut aider les acteurs locaux à la compréhension réciproque par l'apprentissage via l'instauration d'un réseau physique et/ou virtuel de compétences locales.

### 3.2. La mission assignée au dispositif de médiation locale.

Notre propos est de dessiner les contours d'un espace de médiation et d'exercice de la communication entre dynamiques sociales et dynamiques technologiques. Nous l'avons nommé Système (ou dispositif) d'information et de veille territoriale. Nous lui confions une triple mission à partir de la proposition de Lévy (1997, p 69)

*"Le traitement coopératif et parallèle des difficultés réclame la conception d'outils de filtrage intelligent des données, de navigation dans l'information, de simulation de systèmes complexes, de communication transversale et de repérage mutuel des personnes et des groupes en fonction de leurs activités et de leur savoir."*

1. Repérer les compétences endogènes du territoire, (procédure informationnelle)
2. Susciter leur adhésion à la réseautique territoriale. (procédure relationnelle)
3. Faciliter l'apprentissage de la participation à la formation du capital informationnel. (procédure organisationnelle)

Avec en perspective la notion de développement et d'*intelligence territoriale* (Raison, 1998).

### 3.3. Représentation du dispositif d'Information et de Veille Territoriales

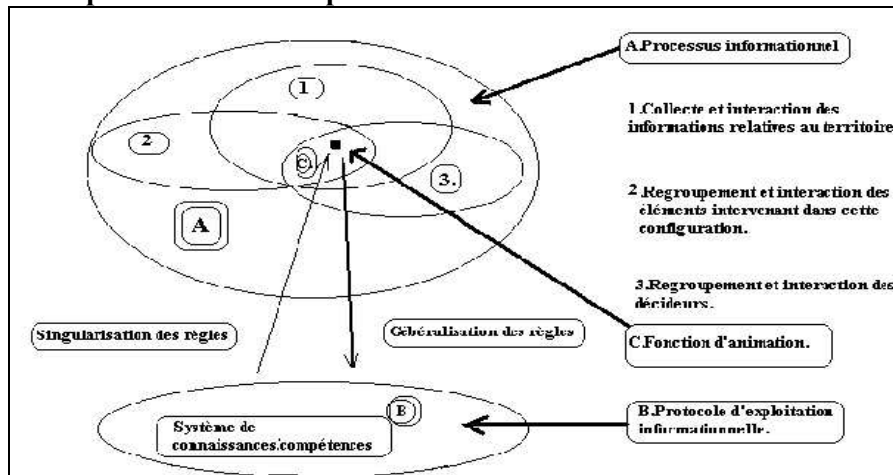


Figure 1: Le dispositif d'Information et de Veille Territoriale

## Conclusion:

Le fonctionnement du territoire repose sur l'interaction de nombreux acteurs directs et indirects. A la base de toute tentative de politique de médiation locale se rencontre cette propriété à savoir, la conservation et la reproduction de l'identité du système à étudier. Nous nommons ce processus: l'appropriation territoriale. Pour prétendre à cet objectif, les acteurs locaux ont besoin d'une structure pour s'entraîner à négocier puis s'engager envers les objectifs annoncés. Nous avons représenté ce dispositif d'information et de veille territoriale. Mais cette structure de reconstruction ou de valorisation des expériences locales ne peut être porteuse que si les membres en partagent les objectifs, possèdent les qualités requises pour mener à bien ce type de politique. Les projets territoriaux sont donc l'actualisation d'un processus complet allant de la définition d'une ligne de conduite voire d'un dispositif de veille territoriale, acceptée par un réseau de compétences locales et inscrites dans un plan et des intentions. Ce qui nous fait écrire que l'action territoriale est intégrée dans une histoire: la territorialité vecteur de la co-construction du complexe local

## Références bibliographiques

- Bertacchini Y., Lebreton M., «Acteurs locaux, Réseaux et Territoire: représentation du potentiel d'action local», *70<sup>e</sup> Congrès de l'AcFas*, Québec, Canada, 15 mai 2002.
- Bertacchini Y., Dou H., «The Territorial competitive intelligence: a network concept», Actes du Colloque VSST '2001 p 101, Barcelone 15-19 octobre 2001
- Bartolone Claude et Adels., (1999) «Politique de participation et participation au politique: les habitants dans la décision locale» *Territoires*, n°399 Paris.
- Benko Georges., (1999) «Stratégies de communication et marketing urbain», *Pouvoirs locaux*, n° 42, de la page 12 à la page 18, La Documentation Française, Paris
- Datar., (1999) Développement Universitaire et Développement Territorial., «L'impact du plan U2000(1990-1995)», Etude pour la Datar, La Documentation Française.
- Delporte Christian., (1999) (textes réunis par)., *Médias et villes XX<sup>e</sup> Siècle*, 303 pages, Tours, Université François Rabelais.
- Dou Henri., (1999) «L'attractivité, un concept remplaçant la compétitivité dans un nouveau contexte.», Colloque *Les Systèmes d'Information élaborés*, L'île Rousse
- Godet Michel., Pacini Vincent., (1998) «De l'activité à l'emploi par l'insertion.», *Rapport au Ministre du Travail et des Affaires Sociales*, Cahier du LIPS n°6, 2<sup>e</sup> édition, CNAM, Paris.
- Guillaume Marc., (1999) *L'empire des réseaux*, Paris, Descartes & Cie, 158 pages.
- Lévy Pierre., (1997) *L'intelligence collective, Pour une anthropologie du cyberspace*, La découverte/Poche, Essais.
- Lefebvre Alain et Tremblay Alain (sous la direction de)., (1998) *Les autoroutes de l'information et dynamiques territoriales*, Québec, Presses de l'université du Québec, 345 pages.
- Morin Edgar., Lemoigne Jean-Louis., (1999) *L'intelligence de la complexité*, Paris, L'Harmattan, 208 p.
- Raison Daniel.,(1998) «Intelligence territoriale: Le cas du Poitou-Charentes.», NET' 98: le salon de l'Internet et de l'Intranet, Paris.
- Thomas Olivier.,(1999) «La recherche d'assurance, facteur de polarisation urbaine.», *Sciences de la Société*, n°48: Entreprises et territoires.
- Thoenig Jean-Claude., (1998)«Un agenda commun à consommer avec précaution. Regard international sur les systèmes infra-nationaux» in : *Politiques locales et transformations de l'action publique en Europe*, R.Balme, A. Faure et A.Mabileau, dir., CERAT, Grenoble.
- Vernet D., (1999) «Jérôme Vignon, directeur de la stratégie à la Datar: L'Europe naîtra de la mise en réseau d'initiatives multiples.», *Horizons-Entretiens, Le Monde*.